Direction générale de la fiscalité
Administration cantonale des impôts

Une transition écologique et économique

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE

Marinette Kellenberger, directrice générale de la fiscalité

15 mars 2022

Sommaire

- 15 mars : une date à retenir
- Devenir une éco-administration
- Des économies à tous les étages
- Les perspectives pour demain

15 mars : une date à retenir

- Le délai pour le dépôt de la déclaration d'impôt est fixé chaque année au **15 mars**, soit aujourd'hui !

- Fin mai-début juin, les contribuables qui n'ont pas encore déposé leur déclaration d'impôt ou demandé un délai recevront un courrier d'information leur rappelant le délai de tolérance fixé au **30 juin 2022**

- Du **16 mai 2022** au **30 juin 2022**, il est possible d'effectuer gratuitement une demande de délai au **30 septembre 2022**

- Une demande de délai peut être effectuée 24h/24 en quelques clics grâce la prestation e-Délai (également possible par courriel ou par courrier)

15 mars : une date à retenir

Pourquoi remplir une déclaration d’impôt ?

- Enseignement, sécurité, justice, solidarité, santé, transports ou encore culture… Nos impôts sont au cœur de notre quotidien via de nombreux services publics

- Remplir sa déclaration d’impôt permet également de déterminer si l’on est en droit de bénéficier d’aides sociales cantonales, telles qu’une bourse d’études, une aide au logement ou encore un subside à l’assurance-maladie

Devenir une éco-administration

Depuis plusieurs années, la Direction générale de la fiscalité (DGF) entreprend de nombreuses démarches qui doivent lui permettre de réaliser d'importantes économies, notamment de papier. Elles s'inscrivent dans une stratégie à court, moyen et long terme et répondent à plusieurs grands principes :

- Simplifier la tâche tant pour le contribuable que pour l'administration
- Devenir une éco-administration en limitant l'impact environnemental
- Développer l'innovation et la digitalisation pour maîtriser l'aspect logistique lié à l'augmentation significative du nombre de contribuables en 20 ans
- Limiter les frais

Devenir une éco-administration

Evolution de la population et du nombre de contribuables

Année civile	2003	2005	2009	2017	2020	2021
Population vaudoise	627’933	644’097	697’802	786’135	806’088	823’881
Personnes physiques	371’740	376’045	398’978	470’538	495’114	503’962
Personnes morales	22’534	26’629	26’616	35’084	44’083	46’105

La population vaudoise a progressé de 31,2% depuis 2003, alors que le nombre de contribuables (PP) a augmenté de 35,5%.

Des économies à tous les étages
Diminution des déclarations manuscrites

Déclarations manuscrites émises (personnes physiques)

Depuis la déclaration d'impôt 2003, la part des déclarations manuscrites émises a été réduite de manière drastique (plus que 20'000 à ce jour), de nombreux contribuables effectuant la transition vers le logiciel ou la prestation VaudTax. Ce sont 6,695 millions de DI manuscrites qui ont été économisées au fil des années, soit…

environ 67 millions de pages

Des économies à tous les étages
Sommations et acomptes

Sommations

Les différentes actions de sensibilisation au dépôt de la déclaration d'impôt ont permis de réduire le nombre de sommations en juillet, de 74'317 en 2015 à 30'992 en 2021. De quoi économiser ces dernières années bien des courriers (et timbres) et quelque

130'000 pages

Bordereau IFD

Sur une base volontaire, le bordereau IFD sont intégrés aux acomptes depuis 2008. De quoi économiser

6,8 millions de pages

Acomptes

La fin de l'envoi des formulaires «modification et détermination des acomptes» depuis 4 ans a permis d'économiser

1,8 millions de pages

Des économies à tous les étages
Avis récapitulatifs et instructions générales

Avis récapitulatifs

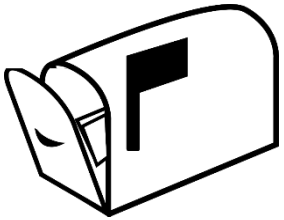

Depuis la DI 2017, l'envoi de l'avis récapitulatif par poste après le dépôt de la déclaration d'impôt se fait sur demande,

soit environ 2 millions de pages économisées

Instructions générales

Depuis la déclaration d'impôt 2004, les instructions générales (l'équivalent d'environ 20 pages A4) ne sont plus envoyées avec la déclaration d'impôt,

soit quelque 166 millions de pages A4 économisées

Des économies à tous les étages
e-facture, déclaration PM et recto-verso

e-facture

Depuis 10 ans, la e-facture est disponible (40’000 inscrits à ce jour). Sur la décennie, ce sont

4 millions de pages qui ont été économisées

Déclaration des personnes morales

Passage de 14 à 2 pages en 2016 et envoi d’une seule déclaration au lieu de deux, soit des économies de plus

de 5,5 millions de pages économisées

Passage au recto-verso

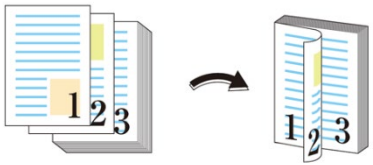

Depuis 2018, l’usage du recto-verso est devenue la norme lors de l’impression de documents. Plus difficile à quantifier, on estime l’économie réalisée ces dernières années à 30% du volume globale de papier, soit

environ 18,5 millions de pages économisées

Des économies à tous les étages

Récapitulons !

Mises bout à bout, ces économies représentent depuis 2003 **plus de 271 millions** de pages A4.

Des économies à tous les étages
L’impact écologique

Les économies de papier réalisées ont évidemment un impact environnemental. Un arbre moyen permettant de produire en moyenne 8500 feuilles A4, ce sont **près de 32’000 arbres** qui ont ainsi été épargnés ces dernières années…

Des économies à tous les étages

L’impact écologique

Autant dire que l’on peut parler d’une petite forêt !

Même si le numérique n’est pas neutre d’un point de vue environnemental, l’impact reste toutefois positif.

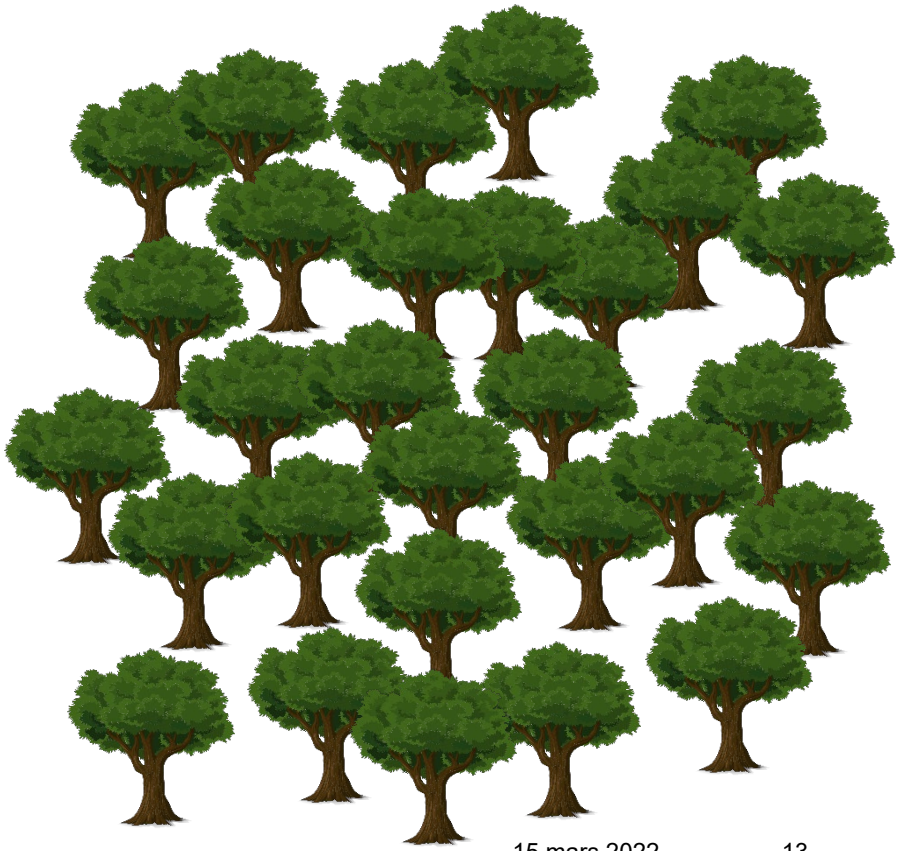

Des économies à tous les étages
Extrapolons !

En 20 ans, si aucune alternative pour remplir sa déclaration d'impôt (logiciel, prestation) n'avait été mise en place ni aucune mesure prise pour réduire le nombre de pages envoyées aux contribuables, l'Administration cantonale des impôts imprimerait **36 millions** de pages par an aujourd'hui. Les volumes qui seraient atteints ne pourraient plus être gérés techniquement. La Direction des achats et de la logistique (DAL) du canton ne serait pas en mesure de tenir les délais.

Mais grâce aux changements expliqués précédemment, ce sont **14 millions** de pages A4 qui ont été imprimées pour l'année 2021, soit une moyenne de 25 par contribuable (près de trois fois moins qu'en 2003).

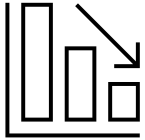

Moins de papier, c'est également moins de déchets en bout de chaîne à recycler !

Des économies à tous les étages
Un gain de surfaces important

La dématérialisation – et donc la réduction de l'usage du papier – a permis de réorganiser les locaux à disposition sans devoir louer de nouvelles surfaces :

- La mise en place de directions régionales a permis de réduire les surfaces de près de 5000m^2 depuis 2010 et d'économiser plus de 6 millions de francs de loyers et charges, avec une économie pérenne proche du million par année désormais. **L'ACI paie ainsi moins de loyers en 2021 qu'en 2003 !**

Des économies à tous les étages
Un gain de surfaces important

Les archives de l'Administration cantonale des impôts, ce sont aujourd'hui :

- Quelque 1500 m^2 de surfaces de stockage réparties sur trois sites.
- 44'398 cartons stockés au 31 décembre 2021, soit l'équivalent de 493 palettes pour environ 640 m^3.
- 145 règles de conservation au total.
- Une obligation légale de conserver 10 ans les déclarations d'impôts papier (PP). Leur diminution a permis un gain de place important.
- Réorganisation de l'archivage en palettes pour optimiser l'espace.
- Un travail coûteux de destruction: quelque 700 tonnes depuis 2003 pour un montant d'environ un demi-million.

L'objectif est d'augmenter la numérisation (grâce à la certification des documents dématérialisés) pour réduire encore ce volume.

Des économies à tous les étages
Une maîtrise des effectifs

- Jusqu'en 2002, la taxation s'effectuait selon le système praenumerando, c'est-à-dire que le contribuable était taxé tous les deux ans. C'était encore l'époque du tout papier.

- Dès 2003, passage à la taxation postnumerando, c'est-à-dire annuelle. Une difficulté supplémentaire, d'autant plus que le nombre de contribuables n'a cessé de progresser. Mais la digitalisation a permis de faire face à cette situation sans devoir recourir à un engagement massif de nouveaux collaborateurs : 642 ETP en 2003 pour 394'274 contribuables (PP+PM) contre 713 ETP en 2022 (+11,05%) pour quelques 550'000 contribuables (+39,5%). **Sans digitalisation, il faudrait proportionnellement à ce jour environ 895 ETP pour gérer le flux**. L'économie – 182 ETP – est donc considérable, d'autant plus que la complexité des dossiers n'a cessé de croître.

Des économies à tous les étages
Développement d’outils informatiques

- Le développement de nouveaux outils informatiques a conduit à l’amélioration des prestations et à l’automatisation des procédures de contrôle et à un gain de productivité.

- La cybertaxation a notamment permis en 20 ans d’éviter une augmentation du nombre de taxateurs (en regard de l’augmentation de la population).

On peut estimer les économies qui en découlent à 51 millions.

Des économies à tous les étages
De nombreux frais à la baisse

Les changements de ces vingt dernières années ont engendré d'autres économies, plus difficiles à quantifier :

- Frais d'expédition (timbres et enveloppes) stables malgré la hausse du nombre de contribuables (80 centimes de moins en moyenne par contribuable par rapport à 2003).
- Limitation du nombre de trajet pour le transport des documents (1 feuille A4 = 5 grammes environ, 271 millions de feuilles A4 représentent donc plus de 1350 tonnes de papier). A titre de comparaison, la DI 2003 représentait 67 palettes (250 kilos chacune) contre 20 à ce jour, soit 11,75 tonnes de moins pour l'envoi de la déclaration d'impôt.
- Réduction du nombre de classeurs ainsi que du mobilier pour stocker les archives.
- Suppression des CD VaudTax (200'000 exemplaires distribués en 15 ans pour plus de 100'000 francs) remplacés par le logiciel.

Des économies à tous les étages
Synthèse financière

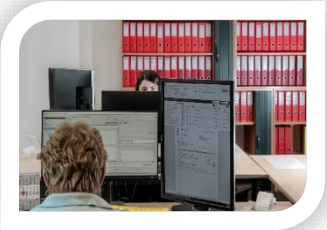

Bureaux/locaux

6 millions

+

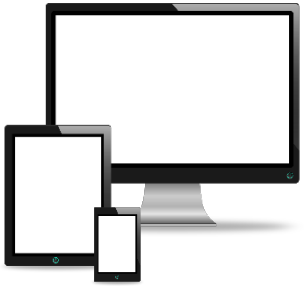

Economies en personnel liées au développement de nouveaux outils informatiques

51 millions

Economies de papier

39 millions

+

Frais de port

7 millions

=

103 millions

Les perspectives pour demain
D’autres économies en vue

Tout en restant une administration inclusive (possibilité pour le contribuable de remplir sa DI manuscrite par exemple), l’ACI veut aller encore plus loin :

- Volonté de renoncer à l’envoi systématique des bulletins de versement. Si 50% des contribuables y renoncent, c’est 1,5 million de pages économisées chaque année.
- L’enveloppe «retour» de la DI n’est plus systématiquement envoyée depuis cette année, soit plus de 350’000 enveloppes économisées par année.
- Les Instructions générales ainsi que le Guide concernant la déclaration d’impôt ne seront plus imprimés dès 2023 (impression à la demande uniquement).
- L’avis récapitulatif sera disponible en pdf uniquement.

Bien que le numérique soit désormais prédominant, l’abandon du papier n’est pas à l’ordre du jour.

Les perspectives pour demain
Evolution du mode de travail

- La mise en place du télétravail durant la pandémie a porté ses fruits :

Situation au 1er janvier 2019	Situation au 1er janvier 2020	Situation au 1er janvier 2021	Situation au 1er janvier 2022
DI 2017 taxées	DI 2018 taxées	DI 2019 taxées	DI 2020 taxées
75,85%	79,75%	86,02%	85,68%

- Le télétravail conventionné sera mis en œuvre à partir du 1er avril 2022 pour les collaborateurs qui le souhaitent et dont l'activité le permet.

- Ce changement de mode de travail s'inscrit pleinement dans la volonté de fidéliser les collaborateurs en leur permettant de concilier au mieux vie privée et vie professionnelle. Le télétravail permet en outre de limiter l'impact environnemental (moins de trajets).

Les perspectives pour demain
Evolution du mode de travail

- L'instauration du flexdesk ou encore l'émergence d'espaces collaboratifs permettront de réduire les besoins en bureaux d'environ 20% à l'avenir pour les équipes pratiquant le télétravail.

- Mise en place à moyen terme d'un plan mobilité pour limiter au maximum les déplacements professionnels et les rendre plus économes et plus respectueux de l'environnement.

Un canton triple «A»

(agence S&P)

Une Administration des impôts triple «E»

Efficience, économies, écologie

Merci de votre attention!